

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM - Angel Japan Small Cap Equity, un compartiment d'UBAM

Classe : IPC JPY (Capitalisation) LU0306285197

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu, principalement par le biais d'investissements dans des actions japonaises.

Pour atteindre son objectif, le Fonds adoptera une politique active et sélective au moment de choisir des actions de sociétés japonaises susceptibles de respecter les critères suivants :

- la valeur de l'action est sous-évaluée du fait d'une baisse sensible de son action, consécutive à des facteurs de marché (par ex. un manque de liquidité, une prise de profits massive, une dynamique de vente, une chute temporaire des profits), alors que ses qualités intrinsèques n'ont pas changé et/ou que les profits générés peuvent permettre un redressement rapide (« anges déchus », petites et moyennes capitalisations, etc.) ;
- elles font partie de certains secteurs clés (par ex. le commerce de détail, l'industrie pharmaceutique) qui connaissent une restructuration accélérée suite à la réforme de la législation japonaise sur les sociétés commerciales, facilitant les fusions et acquisitions par des entreprises étrangères, ainsi que les regroupements d'entreprises japonaises.

La capitalisation boursière minimale des sociétés sélectionnées sera de 10 milliards de yens.

Le Fonds est activement géré.

Une commission de performance fixée par rapport à l'indice MSCI Japan Small Cap Net Total Return Local est appliquée à certaines classes d'actions (l'« Indice de référence »). L'Indice de référence n'est pas représentatif du profil de risque du Fonds et les positions du portefeuille s'éloigneront sensiblement de l'Indice de référence.

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en yens japonais.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg sauf les jours où le marché principal est fermé : Japon (JP).

Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien :

<https://www.ubp.com/en/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa>.

La période de détention recommandée est au moins de cinq ans.

En tant que fonds d'action, ses positions peuvent évoluer au gré des fluctuations des marchés boursiers ou dégager des rendements inférieurs à ceux-ci. Les investisseurs doivent donc être conscients que la valeur de leur participation peut baisser et qu'il se peut qu'ils ne recouvrent pas les sommes initialement investies.

Tous les revenus perçus par le Fonds sont réinvestis (action de capitalisation).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 6 reflète un gain et/ou une pertes potentiels très élevés pour le portefeuille.

Ceci est dû aux investissements dans des actions de petites capitalisations du marché japonais.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1.31%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10.00%
---------------------------	--------

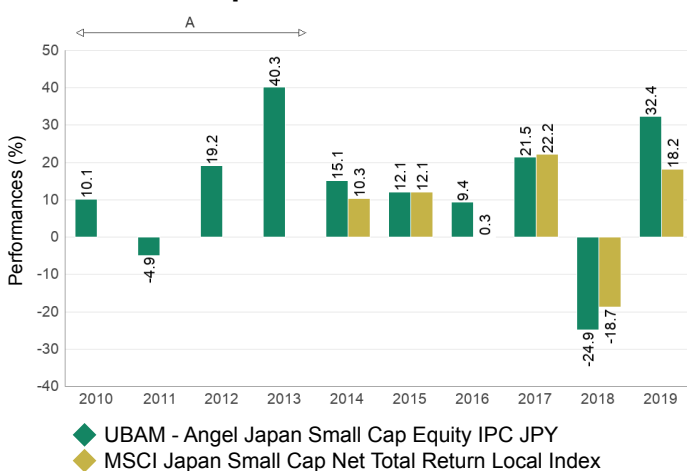
10.00% au dessus de MSCI Japan Small Cap Index
0.00% lors du dernier exercice financier du Fonds

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.ubp.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 10/07/2007

Date de lancement de la classe d'action : 10/07/2007

Devise de la classe d'action : JPY

Veillez noter que la devise de l'indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le représentant et service de paiement en Suisse est Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CH-1211 Genève 1. Le prospectus, les documents intitulés « informations clés pour l'investisseur », les statuts et les rapports annuel et semestriel du Fonds en français sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus. La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet www.ubp.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur <https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.